

19 Jul 2024 -18:02

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2024

Concession pour des distributeurs automatiques de boissons et de snacks dans les services publics

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'une concession pour l'installation et la gestion de distributeurs automatiques de boissons et de snacks dans les services publics.

Cette concession vise à mettre à la disposition des administrations et institutions fédérales un contrat leur permettant de faire installer des distributeurs automatiques et de les laisser gérer par un concessionnaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be